



14/03/2022

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 09 mars 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le **neuf** du mois de **mars** le Conseil Municipal d'AUSSILLON, s'est ai lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de Monsieur Fabrice CABRAL, Maire, en session ordinaire, suivant convocations faites le 03 mars 2022 au nombre prescrit par la loi.

Présents : .MM. Fabrice CABRAL, Marc MONTAGNÉ, Cécile LAHARIE, José GALLIZO, Leila ROUDEZ, Jérôme PUJOL, Muriel ALARY, Philippe COLOMBANI, Philippe PAILHE, Anne-Marie AMEN, Céline CABANIS, Bernard ESCUDIER, Marylis RAYNAUD, Frédéric TAYAC, Josiane CASTRO, Serif AKGUN, Gérald MANSUY, David KOKADEJEVAS-DAGUILLANES, Françoise MIALHE, Françoise ROQUES, Dominique PETIT, Isabelle BOUISSET, Bérenger GUIRAO, Laurence ROUANET.

Procurations :

Chantal GLORIES	à	José GALLIZO
Didier HOULES	à	Fabrice CABRAL
Isabelle MONTOLIO	à	Françoise MIALHE
Manon KLOUCHI	a	Frédéric TAYAC
Mahmoud NOUI	à	Philippe PAILHE

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Françoise MIALHE.

Approbation des procès-verbaux des séances des Conseil municipaux du 20 octobre 2021 et du 1er décembre 2021
Adoptés à l'unanimité

2022/001 - Débat d'orientations budgétaires 2022

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2022 ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 1er mars 2022,
Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

2022/002 - Convention triennale pour une tarification sociale de la cantine scolaire - Autorisation de signer

Considérant qu'une convention triennale doit désormais être signée avec le Ministère de la solidarité et de la santé pour bénéficier de l'aide financière versée par l'Agence de Service et Paiement (ASP) ;

Vu l'avis favorable de la commission Ecole/Petite Enfance et de la commission Finances réunies respectivement le 22 février et le 1^{er} mars 2022,

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention jointe en annexe de la présente délibération
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

2022/003 - Convention avec l'Association "Vacances Ouvertes" - Autorisation de signer

Vu l'avis favorable de la commission Jeunesse et de la commission Finances réunies le 01/03/2022 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les termes de la convention entre l'association "Vacances Ouvertes" et la Commune d'Aussillon,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention telle que soumise en annexe à la délibération,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion à l'association "Vacances Ouvertes", tel que soumis en annexe à la délibération,
- **accepte** de verser le règlement de la cotisation de 200€ à l'association "Vacances Ouvertes" pour l'exercice 2022.
- **dit** que les crédits seront inscrits au BP 2022 - chapitre 011- participation aux frais d'autres organismes- article 62878.

2022/004 - Projet Educatif Territorial (PEDT) - Plan Mercredi - 2020/2024 - Approbation et autorisation de signer

Un nouveau PEDT - Plan mercredi a été élaboré sur la commune d'Aussillon à compter de la rentrée scolaire 2021 et a recueilli un avis favorable de la commission d'instruction composée de la Caisse d'allocations Familiales (CAF), de la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN), de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), le 30 novembre 2021 pour une période de 3 ans.

Il est donc proposé au Conseil municipal de valider le PEDT 2021-2024 - "Plan mercredi" joint à la présente délibération et d'autoriser M. le Maire à signer la convention cadre, et tous les documents s'y référant.

Vu l'avis favorable de la commission Ecole/Petite Enfance, réunie le 22 février 2022,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le Projet Educatif de Territoire - Plan mercredi 2021/2024.
- **Autorise** M. le Maire à signer la convention cadre relative à la mise en place du PEDT - Plan mercredi ainsi que tous les documents s'y référant.

2022/005 - Salle Polyvalente - Locations - Modification du règlement intérieur

Il convient de modifier l'article 9 - Gestion des accès - afin d'intégrer les dispositions de remise aux utilisateurs du badge de déverrouillage de l'alarme.

M. le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la modification du règlement tel que proposé en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le règlement intérieur de mise à disposition et d'utilisation de la salle polyvalente modifié, tel que proposé en annexe de la présente délibération.

2022/006 - Conseil Citoyen de la Falgalarié - Modification des membres des collèges "Habitants" et "Associations"

M. le Maire propose donc au Conseil municipal d'entériner la nouvelle composition du Conseil citoyen, telle que proposée ci-dessous :

Habitants	Associations
Sandrine LEMOINE Geneviève VIDAL Sevda ALTINTAS, Nadia ZAHBOUM Liliane DI PAOLO RAMADE Francine FABRE Matthieu BOURDIL Véronique BOUCHE Emriye ELIPEK	Secours Populaire (Sylvère BLANC, démissionnaire, remplacé par Isabelle CAMINADE) Association Accompagnement Scolaire et Soutien pour Adultes-ASSA (Jean Marie MAFFRE) Association Aurore (Marylise MAFFRE) Pôle Art et Culture (Laure CAUQUIL) Club des Aînés (Marie-Jeanne AZEMAR) Représentant du bailleur social Belkacem ZEGHBAB

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, par 1 ABSTENTION (M. Bérenger GUIRAO) et 23 voix POUR :

- **approuve** la nouvelle composition du Conseil citoyen du quartier de la Falgalarié ainsi que présentée ci-dessus.

2022/007 - Opération "Façades" - Attribution de subventions après commission du 24 février 2022

VU l'avis favorable émis par des Commission d'attribution réunie le 24 février 2022 ;

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **accepte** de verser les subventions ci-après et **autorise** M. le Maire à signer les arrêtés d'attribution individuels :

GISCLARD Jacqueline	38, Cours de la Rougearié	939,00 €
MILON Valérie	2bis, Mas de la Maylarié Basse	550,00 €
TROUILHET Marie-Claire	6, Le Pré aux Clercs	390,00 €
	Total	1.879,00 €

- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal - exercice 2022 - Section Investissement - Art. 2042 - "Subventions d'équipement aux personnes de droit privé".

2022/008 - Aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions - Attribution d'aides après commission du 25 février 2022

Vu l'avis favorable de la Commission d'attribution réunie le 25 février 2022 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **accepte** de verser les subventions ci-après et autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés attributifs individuels :

Dossier n°2021/110 : 600.00 €

Dossier n°2022/111 : 600.00 €

Dossier n°2022/112 : 219,45 €

- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif – exercice 2022 – Section d'investissement, chapitre 204 – « Subvention d'équipement versée » - article 20422 « Subvention d'équipement aux personnes de droit privé ».

2022/009 - Convention de servitude avec ENEDIS - Ligne souterraine du poste Rue Jean Moulin à la Chaufferie - Autorisation de signer

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux, réunie le 28 février 2022 ;

Cet exposé entendu, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **autorise** ENEDIS à réaliser la canalisation souterraine ainsi que ses accessoires sur la parcelle communale cadastrée section AZ n° 467 dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur d'environ 80 mètres ;

- **accorde** également le droit de passage, ainsi que de procéder à tout travaux nécessaires à cette opération dans les conditions définies dans la convention annexée à la présente délibération ;

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

2022/010 - Comptes rendus de décisions - Art. L. 2122-23 du CGCT

Conformément à l'art L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises (cf : tableau annexé), dans le cadre de la délibération du 19 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir – art. L.2122-22.

Annexe délibération 2022/010

Art. L. 2122-22 §4					
N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Entreprises	Objet de la décision	Montant
2021/123	25/11/2021	Aménagement d'un espace de loisirs et sportif intergénérationnel - Complexe Sportif René Carayol	Un pour cent paysages - 91, rue de Bernis - 81000 ALBI	Contrat de mission de maîtrise d'œuvre - Aménagement d'une aire d'activité après la démolition de la piscine municipale	17.917,00 € HT soit 21.500,40 € TTC
2021/127	01/12/2021	Contrat d'engagement	Association "Ouvrez les fenêtres" - Les Terrasses de St Hyppolite - 8, rue Olympe de Gouges - 81100 CASTRES	Animation atelier d'écriture le 04 décembre 2021 à la Médiathèque Claude Nougaro	110,00 € TTC
2021/128	09/12/2021	Mise en accessibilité de la Salle Polyvalente de la Falgalarié	APAVE Castres- Hôtel consulaire - 40, allée Alphonse Juin - 81104 CASTRES	Contrat de mission de contrôle technique	2.300,00 € HT soit 2.760,00 € TTC
2021/129	09/12/2021			Contrat de mission pour l'établissement d'une attestation réglementaire après travaux	385,00 € HT soit 462,00 € TTC
2021/130	09/12/2021		2G Coordination SPS - Gros/Galinier - ZI de Brénas - 81440 LAUTREC	Contrat de mission de coordination de sécurité et protection de la santé	1.500,00 € HT soit 1.800,00 € TTC
2021/131	07/12/2021	Enlèvement, mise en fourrière et gardiennage des véhicules en infraction au code de la route	Société POLO Automobiles - 73, avenue Jean Jaurès - 81090 LAGARRIGUE	Marché N°21TS09 conclu pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction	Montant annuel estimatif : 4.167,91 € TTC
2022/004	24/01/2022	Ecole du Village - Audit d'accessibilité PMR	MTEC - 105, route du Vitarel - 81290 LABRUGUIERE	Réalisation d'un audit dans le cadre du diagnostic accessibilité	2.200,00 € HT soit 2.2640,00 € TTC
2022/005	25/01/2022	Contrat d'engagement	Association Concorpsdanse - 8, Impasse des Auques - 81200 AUSSILLON	Animation des ateliers de la Caravane des dix mots "dis-moi dix mots" pour les enfants de 7 à 11 ans de janvier à juin 2022	3.600,00€ TTC
2022/009	01/02/2022	Contrat d'engagement	Association "Ouvrez les fenêtres" - Les Terrasses de St Hyppolite - 8, rue Olympe de Gouges - 81100 CASTRES	Animation de cinq ateliers d'écriture sur le 1er semestre 2022 à la Médiathèque le samedi de 9h à 12h	550,00 € TTC
2022/012	10/02/2022	Hébergement et maintenance des progiciels ATAL et e-ATAL	SA BERGER LEVRAULT - 892, rue Yves Kermen - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	Contrat d'hébergement et de maintenance des progiciels ATAL et e-ATAL installés aux services techniques de la Mairie d'Aussillon	2.285,55 € HT soit 2.742,66 € TTC
2022/013	15/02/2022	Contrat d'engagement	M. Frédéric Bonnemaïson "FREDO Orchestra" - 410, Chemin du Fray - 31220 PALAMINY	Animation du repas des Aînés, le dimanche 27 mars 2022 à la Salle Ch. Costis	1.355,53 € HT + 344,47 € GUSO
2022/014	21/02/2022	Migration de l'instance ARPEGE vers le nouveau serveur	Société ARPEGE - 13, rue de la Loire - 44236 ST SEBASTIEN s/LOIRE	Migration des applications Mélodie OPUS et Maestro OPUS du logiciel ARPEGE (Etat - Civil) vers le nouveau serveur	700,00 € HT soit 840,00 € TTC

2022/015	21/02/2022	Evolution du logiciel ARPEGE et contrat de maintenance	Société ARPEGE - 13, rue de la Loire - 44236 ST SEBASTIEN s/LOIRE	Evolution Version 5 vers la Gamme OPUS avec intégration du module COMEDEC + formation Mélodie OPUS Contrat de maintenance du logiciel ARPEGE	4.710,00 € HT soit 5.448,00 € TTC 362,00 € HT soit 434,40 € TTC
----------	------------	--	---	---	--

Art. L. 2122-22 §5

N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Co-contractant	Objet de la décision	Montant
2022/003	18/01/2022	Mise à disposition d'un local à l'Espace Nougaro	Centre Spécialisé pour Déficiant Auditif (CSDA) - 7, rue Lavazière - 81000 ALBI	Mise à disposition d'un bureau pour organiser des rencontres entre familles, enfants et éducateurs du CSDA - le jeudi de 11h à 15h de février à décembre	Gratuit

Art. L. 2122-22 §8

N° de la décision	Date de la décision	Titre de la décision	Objet de la décision	Montant
2021/125	24/11/2021	Concession de terrain dans le cimetière communal	Renouvellement concession - Type et numéro de la concession : Trentenaire simple - N°1152	440,64 €
2021/132	09/12/2021		Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Cinquantenaire simple - N°2021-1780	552,96 €
2021/133	29/12/2021		Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Cinquantenaire double - N°2021-1781	967,68 €
2022/001	10/01/2022		Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Cinquantenaire double - N°2022-1782	967,68 €
2022/002	14/01/2022		Délivrance d'une case au columbarium - N° 64	438,00 €
2022/010	03/02/2022		Délivrance d'une concession nouvelle : Type et numéro de la concession : Cinquantenaire double - N°2022-1783	967,68 €